

Organisation pratique des formations de IHAB France

Nos formations sont réservées aux adhérents de l'association IHAB France, sauf les journées nationales IHAB. Les adhérents peuvent être des personnes morales (établissements de santé, réseaux régionaux de périnatalité) et physiques (professionnels de périnatalité).

Pour toutes nos formations :

Les modalités d'inscription, les objectifs, le programme, les intervenants et les horaires de la formation sont précisés sur l'annonce de la formation (cf « annonces des formations » <https://www.amis-des-bebes.fr/documents-ihab.php> en milieu de page).

Au moment de l'inscription, ou au plus tard 3 mois avant la formation, le lieu précis de la formation est communiqué à chaque participant et au service qui a fait la demande de formation, de façon à ce que le participant puisse organiser arrivée, départ et hébergement.

A l'issue de chaque formation, IHAB France délivre à chaque stagiaire **une attestation de présence** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

Organisation sur place :

Les stagiaires sont tenus de respecter le règlement intérieur de formation de IHAB France.

1. Pour les formations à Paris (équipes adhérentes, en démarche qualité IHAB)

Il y a 2 à 3 sessions de 2 jours par an. Le groupe de formation est au maximum de 20 personnes.

La formation se déroule dans un lieu adapté permettant des présentations en groupe de 20, et trois ateliers simultanés de 6 ou 7 personnes dans des salles différentes.

Les horaires de formation sont généralement de 9 h à 17 h 30 (accueil à 8 h 45).

Les repas et les pauses café sont prévus dans l'organisation de la formation, et compris dans le tarif d'inscription (cf Tarifs et conditions des actions de formation de IHAB France)

2. Pour les formations en région (maternité et néonatalogie)

Ces journées de formation sont réalisées à la demande d'un réseau régional de périnatalité. Le groupe de formation varie selon les régions et les conditions d'accueil de 100 à 200 personnes.

L'organisation est fixée en accord avec le Réseau régional de périnatalité, partenaire de la formation. Le Réseau recherche un amphithéâtre adapté (dans un hôpital, une université (ou à défaut un hôtel).

Les horaires de formation sont généralement de 9 h à 17 h 30 (accueil à 8 h 30).

Les repas et les pauses café sont prévus dans l'organisation de la formation, et compris dans le tarif d'inscription (cf Tarifs et conditions des actions de formation de IHAB France).

3. Pour les Journées de Formation nationales à Paris (1 jour)

Journée pour les adhérents d'IHAB France (équipes en démarche qualité IHAB ou équipes déjà labellisées)

La fréquence est irrégulière, selon les évolutions de l'IHAB au niveau national et international, et selon la possibilité de subvention pour organiser une telle journée tarif réduit. Les dernières journées ont eu lieu en 2014 (équipes déjà labellisées) et 2015 (équipes en démarche qualité IHAB).

Nous recherchons un lieu adapté dans un hôpital, une université ou une école para médicale (par exemple école de puériculture) : un amphithéâtre pouvant accueillir 60 à 100 personnes et des salles pour les ateliers.

L'organisation sur place est semblable à celle des journées régionales.

Journée nationale ou congrès de sensibilisation :

Cette formation s'adresse à tous les professionnels des équipes de maternité et de néonatalogie de France. Le groupe varie selon les conditions d'accueil (amphithéâtre) de 400 à 600 personnes.

La fréquence est irrégulière, selon nos possibilités d'organisation et de subvention. Une telle journée a eu lieu en 2014 et 2016.

En 2016, nous avons fonctionné avec l'aide d'un prestataire de service qui a assuré l'organisation sur place avec les coordinatrices de IHAB France. Cette organisation a été semblable à celle des autres journées.